

ACCOMPAGNEMENT PAR LE LOGEMENT EN DRÔME-ARDÈCHE



Association de loi 1901, ALDA regroupe des personnes, des collectifs et des associations de Drôme et d'Ardèche. Elle fait le constat qu'il n'est pas tolérable, dans une société aussi riche que la nôtre, que des familles dorment à la rue. L'expérience montre qu'il s'agit surtout de familles de migrants précaires. ALDA organise son action autour de « collectifs » qui soutiennent chacun une famille et l'accompagnent sur le long terme dans son parcours administratif, scolaire, médico-social économique.

LETTER D'INFORMATION N°14 / DECEMBRE 2021

OUI, ALDA DOIT CONTINUER SA MISSION

Luc Gabrielle, notre président depuis plus de 7 ans, a exprimé le souhait de voir d'autres prendre la relève et il a fallu qu'ALDA révise ses Statuts pour permettre son remplacement par deux coprésidents.

Comme cela a été dit par l'un d'entre nous lors de l'assemblée générale, « **un très grand merci Luc pour ton engagement en tant que président**, fait de convictions humanitaires et solidaires, d'espoir dans l'avenir, merci pour tes compétences dans de nombreux domaines et pour tout le temps passé et tes actions auprès des familles; merci d'avoir su mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles et d'avoir permis de développer et conforter ALDA dans son organisation et son sérieux ; merci aussi pour ton accueil, ton écoute et ta gentillesse, ta bienveillance auprès des familles comme auprès des membres de l'association ».

Luc a accepté d'être encore bien présent avec nous en tant que vice-président et de cela aussi nous le remercions car nous aurons encore tous besoin de son expérience, de son aide et de ses encouragements.

Luc a mis en place une équipe solidaire, disponible et efficace ; **plus de 50 familles ont été accueillies depuis la création d'ALDA** en 2013 et notre souci sera de poursuivre tout cela malgré des conditions de plus en plus difficiles.

Dans notre pays comme dans beaucoup d'autres, l'immigration est au cœur de l'actualité. Très souvent, elle devient une cause politique, un enjeu pour des partis, des gouvernements, des candidats aux élections. Elle est volontairement reliée à des questions de sécurité, de violences, de religion pour alimenter la peur et nous faire croire « au grand remplacement ». Il est difficile de faire entendre que l'immigration n'est pas un handicap économique pour un pays mais plutôt un apport de compétences professionnelles ou sociales ou que l'accueil des migrants doit être amélioré pour respecter leurs droits et leur dignité d'êtres humains.

Chacun de nous à ALDA sait bien et le vit chaque jour que derrière ces termes génériques d'immigration, de migrants, il y a tel homme, telle femme, tel enfant, telle famille. Pour nous, les causes à défendre s'appellent Khatia, Marjana, Dorina, Feride, Renato, Giorgi, Arayik, Elwis, Eleni, Paola, Grizeldo et Lisa. Ce sont des visages précis qui révèlent des personnes qui ont un cœur comme nous, des sentiments comme nous, des colères comme nous, des limites comme nous. Oui, ALDA, en ces temps incertains doit continuer à les accompagner, doit continuer sa mission avec courage et ténacité.

Un monde plus solidaire, plus accueillant, plus humain, voilà les vœux que nous formulons pour cette nouvelle année.

Que 2022 soit aussi pour vous toutes et tous une excellente et belle année !

Jean-Pierre Despeisse et Benoît Cuvelier, Coprésidents

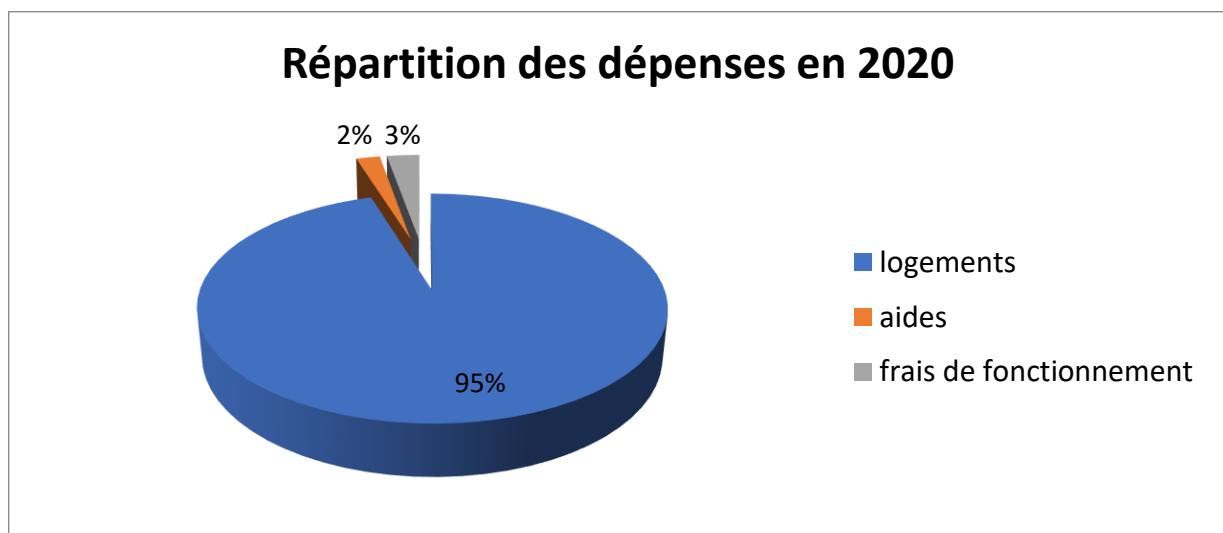
L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES PRÉSENTATION LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'OCTOBRE 2021

Total des dépenses : 150 141€ (dont dépenses liées aux logements : 142 943€)

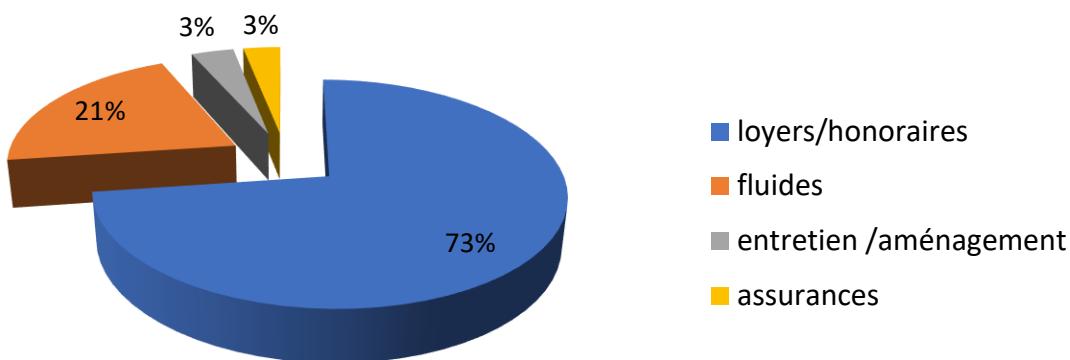
Total des recettes : 158 878€

Résultat de l'année 2020 : + 8 737€

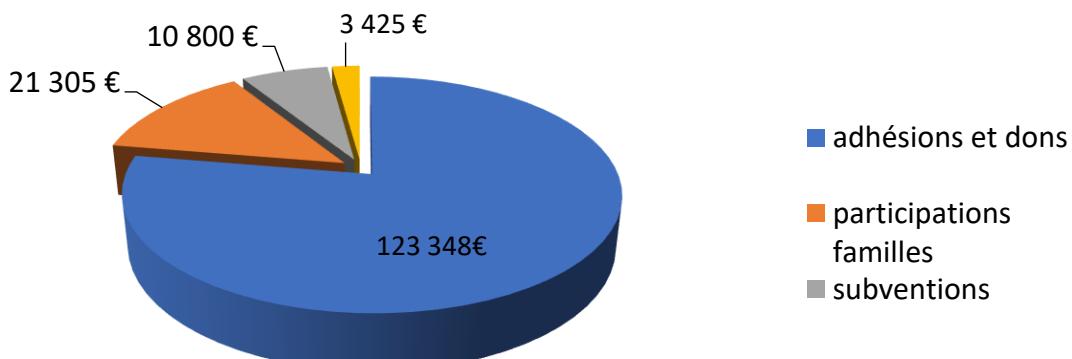
Bilan financier : une avance de trésorerie équivalente à environ 7 mois de dépenses de logement.



Répartition des frais liés aux logements en 2020



Répartition des recettes en 2020



2020 : UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

Les dépenses :

- Les frais liés aux logements (+12,2% par rapport à 2019) sont toujours en augmentation du fait du nombre important de familles accueillies (25 familles).
- Heureusement le poste Energie a pu être maîtrisé grâce à une météo clémente fin 2020 et l'adhésion à un groupement d'achat.
- Les frais de fonctionnement sont maintenus à 2,70 % des dépenses.

Les recettes :

- La participation des familles a été très impactée par la crise sanitaire (- 47%), et l'aide de la Fondation Abbé Pierre qui est venue en relai des familles a été essentielle (5700€).
- Augmentation des dons (+18%) comme pour beaucoup d'associations caritatives.
- Subvention de la Fondation Abbé Pierre pour un montant de 10 800€

Sans la fondation Abbé Pierre, en 2020, le budget d'ALDA serait très déficitaire. Pour stabiliser nos dépenses, nous décidons en octobre 2020 de ne plus accueillir de nouvelles familles.

Les perspectives pour 2021 : un déficit difficile à maîtriser

Des dépenses de loyers et d'énergie en forte augmentation. Si les dons restent stables, il faudra puiser dans les réserves !

La très bonne nouvelle pour 2021 est la régularisation de 7 familles !

Nos dépenses alors stabilisées en 2022, nous permettrons d'accueillir 3 nouvelles familles prochainement.

CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU SUITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'OCTOBRE 2021



Coprésidents : Jean-Pierre Despeisse et Benoît Cuvelier

Vice-président : Luc Gabrielle

Secrétaire : Mary-Blanche Sibille (avec le soutien de Jeanne Saint-Sardos)

Secrétaire adjointe : Marie-Christine Depommier

Trésorière : Sophie Lecornu

Responsable logements : Paul Michalon (avec l'aide de Luc Bouttier)

APPEL AU BENEVOLAT !



L'apprentissage de la langue française est primordial pour toutes les familles que nous accueillons ainsi qu'une bonne scolarité de leurs enfants.

Le groupe de bénévoles intervenant dans l'aide au français et en soutien scolaire cherche du renfort ; n'hésitez pas à les rejoindre et à nous contacter !

REVUE DE PRESSE A LIRE ET A DIFFUSER

→ Quel est "l'impact budgétaire" de l'immigration pour un État ?

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié, jeudi 28 octobre, une étude sur le sujet. En faisant le ratio entre les contributions versées par les immigrés et les dépenses publiques de l'État, l'étude conclut que le coût s'équilibre et qu'il peut même s'avérer positif.

"Dans tous les pays, la contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations est supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé et leur éducation", écrit l'OCDE.

Pour plus de détails : [Article de France TV Info](#)

→ Un rapport parlementaire pour la commission d'enquête sur les migrations, les déplacements de populations et les conditions de vie et d'accès au droit des migrants, réfugiés et apatrides [...].

Le rapport a été établi sous la direction de deux députés, l'un de la majorité gouvernementale, l'autre l'ayant quitté récemment en raison de son désaccord avec la politique migratoire actuelle beaucoup trop restrictive. Il s'agit d'un rapport très complet, critique et avec des propositions positives, tout particulièrement en matière d'accès au travail.

Bonne lecture !



RETOUR SUR LE CONCERT DU 21 NOVEMBRE



Avec le soutien d'Amnesty International de Valence, un concert d'airs et de musique baroque a été donné au profit de notre association le 21 novembre dernier au temple Saint Ruf.

Un concert de très haute qualité qu'ont pu apprécier les 170 personnes présentes.

Un succès musical, convivial et financier, avec un bénéfice pour ALDA d'environ 2300 €.

Un très grand merci à vous tous qui êtes venus et aux musiciens qui nous ont offert gracieusement ces beaux moments musicaux.

PUIS-JE PROFITER D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT ?

En raison de la situation sociale liée à la COVID-19, le plafond du dispositif « Coluche » passe de 552€ à 1000€. Tous vos dons à ALDA sont concernés par ce dispositif.

POUR UN DON JUSQU'À 1000€ : La réduction d'impôt s'élèvera à 75% du montant de votre don.

Exemple : si vous faites un don de 100€, alors votre réduction d'impôt s'élèvera à 75€. (75% de 100€). Votre don ne vous coûtera donc que 25€.

POUR UN DON DE PLUS DE 1000€ : Pour les premiers 1000€ de votre don, vous profitez toujours d'une réduction d'impôt de 75%. Dès que vous dépasserez les 1000€, la réduction fiscale passera à 66% dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Faire un don à ALDA est donc un moyen de participer à une cause juste, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux. **Alors n'hésitez pas : BOOSTEZ vos dons !**

COMMENT EST RÉPARTI MON DON ?

En 2020, plus de 97% des ressources sont alloués aux familles et moins de 3% au fonctionnement de l'association.

COMMENT FAIRE UN DON ?

- Par virement bancaire : BIC : CEPAFRPP426 / IBAN : FR76 1426 5006 0008 0011 3745 139
Merci d'envoyer un mail pour annoncer votre virement.
- Par chèque à l'ordre d'ALDA : par courrier à l'adresse ci-dessous
- Par carte bancaire : don en ligne sur le site HelloAsso (faire une recherche avec le nom de l'association)
- Par espèces : lors des permanences au local à l'adresse ci-dessous

Retrouvez plusieurs fois dans l'année notre lettre d'information.

Si vous souhaitez la recevoir par courriel ou vous désabonner, contactez-nous.



Accompagnement par le Logement en Drôme-Ardèche (ALDA)
2 rue des Etables 26000 Valence
alda.association@gmail.com
07 81 37 89 56



POUR CONSULTER NOS ACTUALITES : www.facebook.com/ALDA2607



ALDA est soutenue par la Fondation Abbé Pierre